

■ **FUTUR FORMATIC Sàrl**, à B u l l e, vente, achat, installation et dépannage de matériel informatique etc. (FOSC du 28.02.2002, p. 6). Les associés Cédric Legendre et Dominique Schaerly ne font plus partie de la société ensuite de cession de leurs deux parts de CHF 18'000, répartie entre les autres associés: CHF 34'000 pour Fabrizio Simone, associé inscrit, dont la part est portée de CHF 18'000 à CHF 52'000 et CHF 2'000 pour Alessandro Simone, de Morat, à Morat, qui devient associé pour une part de CHF 2'000. Cédric Legendre et Dominique Schaerly ne sont plus gérants; leur signature est radiée. La société sera désormais engagée par la signature individuelle du gérant Fabrizio Simone, inscrit. Les statuts ont été modifiés en conséquence le 26 août 2002.
Journal no 410 du 28.08.2002
(00629674)